

Au moment où je prends mes fonctions, je mesure l'importance des charges qui me reviennent et vous assure de mon dévouement.

Trois critères guideront mon action : l'environnement, l'intérêt commun et la concertation.

L'environnement est une notion qui doit être partagée par tous, pour le bien de tous. Mesquer doit conserver son identité et son âme. Son cadre naturel exceptionnel, son patrimoine transmis imposent le respect tant par ses habitants, que par ceux qui en fréquentent les lieux. Tout aménagement quel qu'en soit le motif doit s'accompagner de mesures de protection et de sauvegarde.

Les projets sont nombreux, attendus et seront étudiés en concertation avec les habitants. Nous élaborerons une planification des études et aménagements sur 6 ans. Afin de rationaliser et optimiser nos ressources financières, nous en déclinons une programmation annuelle des travaux, pour répondre aux besoins avec objectivité, et pour le bien commun. »

Éric ROULIER

Contact - service Urbanisme au 02 40 42 59 10 ou par mail à urbanisme@mesquerquimiac.fr